

Reprise des messes : consignes et mesures sanitaires

Depuis le 23 mai il est à nouveau possible de célébrer les messes en public. Voici les consignes et mesures qui ont été adressées aux prêtres du diocèse de Lyon afin de respecter les gestes barrières.

- **La règle n°1: les 4 M2**
Chaque fidèle ne doit avoir personne à moins d'un mètre de lui, dans toutes les directions : devant, derrière, et sur les côtés. Cette règle ne vaut pas pour la famille. En bien des endroits il est souhaitable de célébrer plusieurs messes pour respecter les règles imposées.
- **La règle n°2 : le port du masque obligatoire**
Tout le monde doit porter un masque : les célébrants et les fidèles. Personne ne peut être admis dans l'église sans disposer d'un masque.
- **La règle n°3 : la désinfection des mains obligatoire** pour tous à l'entrée de l'église
- **La règle n° 3 : un responsable identifié de la régulation** de l'entrée et de la sortie de l'église afin de ne créer aucun attroupement qui est également garant du nombre de personnes à l'intérieur de l'église.

Les règles sanitaires suivantes devront s'appliquer également :

- veiller à la propreté de l'église et en particulier, avant et après chaque cérémonie quand il y en aura, de désinfecter les sanitaires.
- prévoir des affiches simples pour rappeler les gestes barrières et les consignes.
- A l'entrée de l'église : prévoir du gel hydroalcoolique pour un lavage des mains systématique et éventuellement masques pour ceux qui n'en auraient pas.
- En plus des gestes barrières connus il nous faudra tout faire pour que les personnes ne se croisent pas dans l'église :
 - Si possible établir un sens de circulation avec une porte d'entrée et une porte de sortie.
 - Faire remplir l'église par le haut afin que les retardataires ne passent pas devant des personnes arrivées avant elles.
 - Prévoir le mouvement de communion.
- Vider les bénitiers.
- Ne pas distribuer de feuilles ni de livres de chants.
- Ne pas faire de quête pendant la cérémonie, privilégier les paniers à la sortie et la quête électronique.
- Penser les chants pour une assemblée dispersée et masquée, ultrasimples, et un bon chantre.

- Dès la préparation à la sacristie, on veillera à être masqué et à ne pas manipuler les hosties, ciboires et calices sans s'être au préalable lavé les mains au gel hydroalcoolique.
- Le prêtre met des pales sur les ciboires ouverts, les patènes et les calices.
- Les ministres de la communion portent évidemment un masque, se passent les mains au gel hydroalcoolique juste avant, et le prêtre y compris.
- La communion est donnée dans la main et il n'y a pas de communion sous les deux espèces. En cas de concélébration, les prêtres communient par intinction et le dernier boit au calice.
- Organiser la sortie afin que les fidèles ne discutent pas par petits groupes sur le pas de l'église.